

LE PRÉSIDENT

Caen, le 27 MARS 2020

Madame, Monsieur le Président,

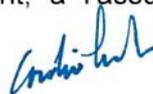
A l'instar des autres Régions, la Région Normandie s'est associée au financement et à la mise en œuvre du fonds national de solidarité d'1 md d'euros de l'Etat. Je vous en ai tenu informé.

Si le champ d'intervention de celui-ci a été élargi à l'ensemble des secteurs à la demande des Régions, certaines catégories d'acteurs économiques régionaux demeurent exclues de ce dispositif. C'est notamment le cas d'une partie du commerce et de l'artisanat. Il va, par ailleurs, s'avérer nécessaire d'accompagner les acteurs économiques à redémarrer pour ne pas « manquer le coche » de la reprise. En l'espèce, il conviendra de mettre à la disposition de nos entrepreneurs des outils nouveaux et performants, dans un contexte où l'investissement et la reconstitution de fonds de roulement seront essentiels.

Aussi, je vous propose de créer et d'alimenter dans les jours qui viennent un fonds de soutien normand à destination des commerçants artisans et indépendants. Participeraient à ce fonds, la Région Normandie et les EPCI du territoire qui le souhaitent. J'ai demandé à Alexandre WAHL, Directeur général d'AD Normandie (06.86.96.22.13 ou [alexandre.wahl@adnormandie.fr](mailto:alexandre.wahl@adnormandie.fr)) de se tenir à la disposition de vos collaborateurs pour toute précision supplémentaire et, le cas échéant, pour lancer ensemble opérationnellement ce nouveau dispositif.

Je serais heureux que les territoires normands puissent ainsi conjuguer leurs efforts pour que la Normandie conserve la dynamique économique qui est la sienne depuis quelques années.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur le Président, à l'assurance de ma sincère considération.



Hervé MORIN

REGION NORMANDIE

ABBAYE AUX DAMES – PLACE REINE MATHILDE – CS 50523 – 14035 CAEN CEDEX 1  
STANDARD - TEL: 02 31 06 98 98 – FAX: 02 31 06 95 95

